

**MAZARS**

## **The Shift Project**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2018

## **MAZARS**

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

# **The Shift Project**

Association sans but lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Siège social : 16 rue de Budapest, 75009 Paris

SIREN : 520 104 035 Code APE : 9499 Z

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association The Shift Project relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

**THE SHIFT  
PROJECT**

*Comptes Annuels*

*Exercice clos le 31*

*Décembre 2018*

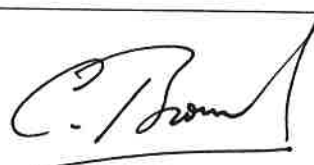
informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris la Défense, 11 Juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



CYRILLE BROUARD

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	26 400	26 400			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	15 537	15 537			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	27 077	19 317	7 761	5 514	2 247
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	12 982		12 982		12 982
<b>TOTAL (I)</b>	<b>81 996</b>	<b>61 254</b>	<b>20 742</b>	<b>5 514</b>	<b>15 228</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	12 568		12 568	1 170	11 398
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	4 265		4 265	3 657	608
. Personnel	8		8	2	6
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	211 360	5 100	206 260	77 644	128 616
Valeurs mobilières de placement	76		76	76	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	201 466		201 466	277 392	- 75 926
Charges constatées d'avance	31 396		31 396	9 561	21 835
<b>TOTAL (II)</b>	<b>461 139</b>	<b>5 100</b>	<b>456 039</b>	<b>369 502</b>	<b>86 537</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>543 135</b>	<b>66 354</b>	<b>476 781</b>	<b>375 017</b>	<b>101 764</b>



## Bilan (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	166 730	81 588	85 142
. Résultat de l'exercice	-81 865	85 142	- 167 007
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>84 865</b>	<b>166 730</b>	<b>- 81 865</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>TOTAL (II)</b>			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement	89 100		89 100
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>89 100</b>		<b>89 100</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	132 336	98 519	33 817
Autres	81 808	109 768	- 27 960
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>302 817</b>	<b>208 286</b>	<b>94 531</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>476 781</b>	<b>375 017</b>	<b>101 764</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	2 895		2 895	1 250	1 645	131,60
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>2 895</b>		<b>2 895</b>	<b>1 250</b>	<b>1 645</b>	<b>131,60</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations			550 393	686 706	- 136 313	-19,85
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			141 494	7 010	134 484	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 269		1 269	N/S
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>693 156</b>	<b>693 715</b>	<b>- 559</b>	<b>-0,08</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>696 051</b>	<b>694 965</b>	<b>1 086</b>	<b>0,16</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 005	1	1 004	N/S
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>1 005</b>	<b>1</b>	<b>1 004</b>	<b>N/S</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>697 056</b>	<b>694 966</b>	<b>2 090</b>	<b>0,30</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-81 865</b>		<b>-81 865</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>778 921</b>	<b>694 966</b>	<b>83 955</b>	<b>12,08</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	4 986	6 672	- 1 686	-25,27
Services extérieurs	61 048	46 909	14 139	30,14
Autres services extérieurs	189 132	161 821	27 311	16,88
Impôts, taxes et versements assimilés	8 376	9 911	- 1 535	-15,49
Salaires et traitements	300 292	266 359	33 933	12,74
Charges sociales	122 576	108 150	14 426	13,34
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 513	8 552	- 6 039	-70,62
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	89 100		89 100	N/S
Autres charges	433	1 440	- 1 007	-69,93
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>778 457</b>	<b>609 814</b>	<b>168 643</b>	<b>27,65</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	464	10	454	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>464</b>	<b>10</b>	<b>454</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>778 921</b>	<b>609 824</b>	<b>169 097</b>	<b>27,73</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		<b>85 142</b>	<b>- 85 142</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>778 921</b>	<b>694 966</b>	<b>83 955</b>	<b>12,08</b>

## Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 476 781,42 euros.  
et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -81 865,46 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

## SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Variation des fonds associatifs
- Ventilation des recettes
- Engagements financiers
- Engagements de retraite
- Rémunération des Dirigeants
- Fiscalité
- Effectif moyen
- Honoraires du commissaire aux comptes

### Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC 2014-03, homologué par arrêté du 8 octobre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- le règlement 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations
- le règlement CRC 2000-06 concernant les passifs
- le règlement CRC 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs
- le règlement CRC 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la base du montant d'acquisition déduction faite de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation et suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité prévue :

Immobilisations incorporelles	<b>de 1 à 5 ans</b>
Logiciels informatiques	<b>de 1 à 3 ans</b>
Matériel de bureau et informatique	<b>de 2 à 3 ans</b>

Il est tenu compte d'une valeur résiduelle dans le cas d'une détention plus courte que la durée de vie économique de l'immobilisation et dans la mesure où un marché permet une estimation suffisamment fiable de cette immobilisation en fin de durée d'utilisation.

#### IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

**CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.  
Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**FONDS DEDIES**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

**ENGAGEMENT DE RETRAITE**

Les engagements de retraite n'ont pas été comptabilisés ni évalués.  
Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas significatifs eu égard au nombre de salariés, au turnover et à leur ancienneté.

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	41 937		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			3 910
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	22 318		850
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>22 318</b>		<b>4 760</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			12 982
<b>TOTAL</b>			<b>12 982</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 255</b>		<b>17 742</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			41 937
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			3 910
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			23 168
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>			<b>27 077</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			12 982
<b>TOTAL</b>			<b>12 982</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>81 996</b>



## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	41 937			41 937
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers		56		56
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 804	2 457		19 261
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>16 804</b>	<b>2 513</b>		<b>19 317</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>58 741</b>	<b>2 513</b>		<b>61 254</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	56				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 457				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>2 513</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 513</b>				

## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	5 100			5 100
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>5 100</b>			<b>5 100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 100</b>			<b>5 100</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

## Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 982		12 982
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8	8	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéficiaires			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	215 625	215 625	
Charges constatées d'avance	31 396	31 396	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>260 011</b>	<b>247 029</b>	<b>12 982</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	132 336	132 336		
Personnel et comptes rattachés	37 072	37 072		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 736	44 736		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéficiaires				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	88 673	88 673		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>302 817</b>	<b>302 817</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : néant)	38 400
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>38 400</b>

## Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 093
Dettes fiscales et sociales	54 600
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : néant)	
<b>TOTAL</b>	<b>97 693</b>

## Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	31 396	88 673
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>31 396</b>	<b>88 673</b>

## Variation des fonds associatifs

<b>Fonds associatifs et réserves</b>	<b>Solde au 01/01/2018</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31/12/2018</b>
. Fonds associatifs sans droit de reprise				
. Ecart de réévaluation				
. Réserves				
. Report à nouveau	81 588	85 142		166 730
. Résultat de l'exercice précédent	85 142		85 142	-
. Résultat en attente d'affectation			81 866	-81 866
<b>TOTAL</b>	<b>166 730</b>	<b>85 142</b>	<b>167 008</b>	<b>84 864</b>

## Ventilation des recettes

Répartition par secteur d'activité	Montant
Cotisations	509 000
Don	138 977
Sous Location	2 895
Participations manifestations ADS	2 508
Mécénat sur projet	38 885
Divers	3 786
<b>TOTAL</b>	<b>696 051</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	696 051
Etranger	
<b>TOTAL</b>	<b>696 051</b>

### Fonds dédiés

L'association bénéficie dans le cadre de conventions de mécénat, des financements dédiés au projet « Guide mobilité » pour un montant de 120 950 euros. Les fonds reçus non encore utilisés à la clôture s'élèvent à 89 100 euros et ont été portés en fonds dédiés.

Nature	Solde au 01/01/2018	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2018
Guide mobilité	-	89 100		89 100
<b>Total</b>	-	<b>89 100</b>	-	<b>89 100</b>

### Engagements financiers

Engagements reçus	Montant
Engagements :	
<b>TOTAL</b>	<b>NEANT</b>
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	NEANT

### Engagement en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite ne sont pas significatifs eu égard à l'ancienneté des membres du personnel et de leur âge.

### Rémunérations des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi relative au volontariat associatif du 23 mai 2006, les membres du Conseil d'Administration de l'association ne perçoivent pas de rémunération, ni ne bénéficient d'avantages en nature.

### Régime fiscal

La gestion de l'Association étant désintéressée, elle bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et le 16 février 1999 relatives aux organismes sans but lucratif.

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8 064 euros (total du compte de charge dédié).